Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C4 : ANIMER LA DÉMARCHE QUALITÉ HYGIÈNE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : RÉSIDENCE LES TILLEULS, ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES, LYON

Vous êtes chargé de mission QHSSE à la résidence Les Tilleuls, qui accueille 84 résidents et emploie 42 professionnels. La direction souhaite renforcer les pratiques de bio-nettoyage et la circulation des informations QHSSE après plusieurs écarts constatés lors d'audits internes et un événement sans conséquence pour un résident.

Vous devez analyser les données fournies, proposer une démarche d'animation adaptée aux professionnels et aux besoins des résidents, puis définir des modalités simples de suivi. Les informations nominatives de la résidente présentée dans le dossier sont fictives et doivent rester confidentielles. Toute action proposée doit respecter les protocoles de l'établissement, les limites de compétence des professionnels et la dignité des personnes accompagnées.

Les documents DT 1 et DT 2 sont à utiliser pour répondre aux questions. Complétez également le document réponse DR 1. La qualité de l'argumentation, l'adaptation de la communication aux destinataires et la faisabilité des propositions sont prises en compte.

PARTIE 1 : Analyser la situation et les résultats QHSSE (4 points)

Analyse des données, identification des enjeux et prise en compte des besoins des personnes

À partir des informations du DT 1 et du protocole présenté au DT 2, caractérisez la situation de la résidence. Vos réponses doivent distinguer les faits observés, les risques associés et les besoins de communication.

1.1 (1 point) Calculez le pourcentage de conformité de l'audit d'hygiène des mains et celui de l'audit de bio-nettoyage. Arrondissez chaque résultat à l'unité et indiquez les données utilisées.

1.2 (1,5 point) À partir des faits décrits au DT 1, identifiez deux risques QHSSE distincts liés à l'événement signalé. Pour chacun, précisez les personnes susceptibles d'être concernées et une conséquence possible.

1.3 (1,5 point) Relevez deux besoins spécifiques de Mme R. qui doivent être pris en compte lors d'une action d'animation dans son environnement. Expliquez, pour chacun, une mesure permettant de préserver sa sécurité ou sa dignité.

PARTIE 2 : Concevoir une action d'animation QHSSE (6 points)

Préparation d'une sensibilisation adaptée aux professionnels et au contexte médico-social

La direction vous demande de préparer une action de sensibilisation de 20 minutes destinée aux aides-soignants, agents de service hôtelier et infirmiers. Elle portera sur les étapes essentielles du bio-nettoyage en

chambre occupée, la prévention des contaminations croisées et la remontée des écarts. La séance devra être réalisable pendant une relève, sans interrompre les soins ni exposer les résidents.

2.1 (2 points) Formulez un objectif opérationnel de la séance, puis indiquez deux messages clés à transmettre en vous appuyant sur le DT 2. Les messages doivent être formulés de manière claire et directement applicable par les professionnels.

2.2 (2 points) Proposez un déroulé de 20 minutes comportant au moins trois étapes. Pour chaque étape, précisez la durée, l'activité prévue et le rôle du participant ou de l'animateur. Le total des durées doit être égal à 20 minutes.

2.3 (2 points) Choisissez un support de communication adapté à cette équipe et décrivez son contenu en trois éléments. Indiquez une modalité permettant de vérifier que les participants ont compris et peuvent appliquer les consignes.

PARTIE 3 : Organiser le déploiement et le suivi (6 points)

Conduite de projet, participation des équipes et indicateurs de suivi

La résidence fixe les objectifs internes suivants pour les huit semaines qui suivent le lancement de l'action : atteindre au moins 90 % de conformité lors des audits de bio-nettoyage et permettre à au moins 90 % des professionnels concernés de participer à une séance ou à un rattrapage. Les ressources disponibles sont un référent hygiène à temps partiel, les cadres de proximité et les transmissions de relève.

3.1 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 avec quatre actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs. Pour chaque action, indiquez un responsable ou contributeur, une échéance et un élément vérifiable attestant de sa réalisation.

3.2 (2 points) Définissez deux indicateurs permettant de suivre le déploiement et les effets de la démarche. Pour chacun, précisez son mode de calcul, sa source de données et sa fréquence de mesure. L'un des indicateurs doit porter sur la participation des professionnels et l'autre sur les pratiques de bio-nettoyage.

3.3 (2 points) Proposez deux modalités concrètes pour faire participer les professionnels à l'amélioration de la démarche et favoriser la remontée des difficultés ou des presque-accidents. Justifiez en quoi ces modalités peuvent soutenir la cohésion de l'équipe.

PARTIE 4 : Garantir une communication responsable et évaluer la démarche (4 points)

Confidentialité, respect des personnes et amélioration continue

Une affiche de sensibilisation doit être installée dans les locaux professionnels et un retour sur les résultats d'audit doit être présenté à l'équipe. La démarche doit encourager le signalement des écarts sans stigmatiser les professionnels ni divulguer d'informations concernant les résidents.

4.1 (1,5 point) Indiquez trois précautions à respecter pour que l'affiche et la présentation des résultats soient accessibles, respectueuses de la confidentialité et non culpabilisantes.

4.2 (1,5 point) La conformité de l'audit de bio-nettoyage reste inférieure à l'objectif après quatre semaines. Décrivez une démarche de réévaluation en trois étapes associant les professionnels concernés et permettant d'ajuster les actions.

4.3 (1 point) Rédigez une courte formulation orale, de deux ou trois phrases, pour inviter l'équipe à signaler un écart ou une difficulté en insistant sur l'objectif d'apprentissage collectif.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION ET DONNÉES DE SUIVI QHSSE DE LA RÉSIDENCE

Situation de Mme R. Mme R., 86 ans, réside dans l'établissement depuis 18 mois. Ses antécédents mentionnés dans son dossier de soins sont une bronchopneumopathie chronique obstructive et une dysphagie. Elle présente une allergie connue à l'arachide, inscrite dans son dossier et signalée à l'équipe de restauration. Son alimentation est à texture mixée avec boissons à texture épaissie, conformément aux consignes de l'équipe soignante. Son niveau de dépendance est évalué GIR 2. Elle se déplace en fauteuil roulant avec accompagnement. Lors de la situation décrite, elle est éveillée et communique oralement.

Constantes relevées le jour de la situation : température 36,7 °C ; fréquence cardiaque 78 battements par minute ; fréquence respiratoire 18 mouvements par minute ; pression artérielle 128/74 mmHg ; saturation en oxygène 94 % à l'air ambiant, valeur habituelle notée dans le dossier. Ces données ne signalent pas de modification par rapport aux valeurs habituelles consignées. Aucune blessure ni exposition connue à un produit n'a été rapportée après l'événement.

Événement signalé : lors du nettoyage de la chambre, un agent a utilisé une même lavette sur la tablette de chevet puis sur une surface proche du lavabo, sans respecter le changement de lavette prévu par le protocole. L'écart a été repéré par une collègue. Le nettoyage a été repris avec du matériel propre. Aucun contact direct avec Mme R. ni conséquence pour sa santé n'a été constaté. L'événement a été déclaré comme presque-accident afin d'en analyser les causes et d'éviter sa répétition.

Données internes collectées sur les quatre dernières semaines : les observations sont anonymisées et ne permettent pas d'identifier individuellement les professionnels. Les observations portent sur les situations effectivement auditées pendant cette période.

Résultats des observations et retours de l'équipe

Donnée observée	Résultat
Hygiène des mains conforme	11 situations conformes sur 18 observées
Étapes du bio-nettoyage conformes	8 chambres conformes sur 12 auditées
Presque-accidents déclarés	3 déclarations sur la période
Professionnels indiquant que le protocole est difficile à retrouver	24 réponses sur 40
Professionnels n'ayant pas participé à une sensibilisation au bio-nettoyage depuis un an	15 réponses sur 40

Données internes de la résidence, période de quatre semaines

DT 2 : EXTRAIT DU PROTOCOLE INSTITUTIONNEL DE BIO-NETTOYAGE EN CHAMBRE OCCUPÉE

Document interne de la résidence, version en vigueur au 1er janvier 2026, validé par le référent hygiène et la direction des soins. Cet extrait synthétise les consignes à appliquer par les professionnels formés. La notice du produit utilisé et les consignes de sécurité associées restent applicables.

1. Préparer le matériel nécessaire et vérifier l'étiquetage du produit. Réaliser l'hygiène des mains avant de commencer. Porter les équipements de protection prévus par l'évaluation du risque et le protocole local.
2. Informer la personne, préserver son intimité et organiser le nettoyage sans gêner les soins ni son déplacement. Ne pas laisser de produit ou de matériel à sa portée.
3. Respecter l'ordre de progression défini dans le plan de nettoyage : surfaces les moins souillées puis surfaces les plus souillées, du haut vers le bas. Utiliser une lavette propre pour chaque zone définie par le protocole et la remplacer dès qu'elle est souillée.
4. Appliquer le produit conformément à son étiquetage. Pour le produit fourni dans l'unité, le temps de contact indiqué est de 5 minutes. Ne jamais mélanger des produits et ne pas pulvériser le produit dans l'environnement d'un résident.
5. Respecter le temps de contact et laisser sécher les surfaces selon les consignes du fabricant. Éliminer les déchets selon le circuit de l'établissement, retirer les équipements de protection selon les consignes, puis réaliser l'hygiène des mains.
6. Signaler au responsable toute rupture de stock, difficulté d'application, exposition, dégradation ou écart observé. Une difficulté ou un presque-accident doit être analysé dans une démarche d'amélioration, sans mise en cause individuelle automatique.

Les équipements de soins, dispositifs médicaux et surfaces nécessitant une procédure particulière sont traités selon leur protocole spécifique par les professionnels habilités. En cas de doute, l'agent suspend l'action concernée et sollicite le responsable ou le référent compétent.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les quatre lignes du tableau avec des actions adaptées à la situation de la résidence. Les actions doivent contribuer aux objectifs fixés dans la partie 3. Indiquez un responsable ou contributeur, une échéance et un élément vérifiable de réalisation.

Plan d'actions QHSSE à compléter

Action proposée	Responsable ou contributeur	Échéance	Élément vérifiable
.....			
.....			
.....			
.....			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.